

HABILITATION ELECTRIQUE B1/B1V, B2/B2V, BR, BC - Initiale - VERGEZE

HABILIT

Cette habilitation permet d'assurer la direction de travaux d'ordre électrique et/ou de réaliser les consignations lors de travaux d'ordre électrique, et/ou d'assurer le dépannage, la maintenance d'une installation électrique et/ou de réaliser les travaux d'ordre électrique en basse tension.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique
Connaître les procédés et prescriptions de prévention du risque électrique
Mettre en application les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique,
Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Public Visé

Salarié, travailleur indépendant, agent de la fonction publique, amené à faire des interventions, consignations, des travaux, des manoeuvres, essai, vérification, mesurage sur des installations électriques Basse tension

Pré Requis

Avoir dans le domaine de tension considéré des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les dangers de l'électricité.
Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme C18-510
Mettre en oeuvre les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Parcours pédagogique

L'habilitation :

Principe et démarche d'habilitation
Symbole d'habilitation
Condition d'attribution et suivi
Rôle des différents acteurs

Les dangers de l'électricité :

Grandeurs électriques, mécanisme d'électrisation, effet du courant sur le corps humain

La prévention du risque électrique :

Concept de risque
Enjeux
Disposition réglementaire
Analyse de situations dangereuses
Moyens de prévention contre le contact direct, indirect, l'électrisation sans contact
Equipements de protection collective et individuelle
Utilisation des appareils de mesures VAT : multimètre, pince ampèremétrique

Les opérations :

Travaux hors tension et sous tension, intervention générale, consignation, opération spécifique (essai, mesurage, vérification, manœuvre), opération sur installation photovoltaïque, opérations particulières
Distances et zones : prescriptions associées aux zones de travail
Les documents et les acteurs concernés
Limite d'habilitation

Incident et accident d'origine électrique :

Conduite à tenir en cas d'électrisation

Form'in Prev

25 rue des amandiers - 11620 Villemoustausou

Tél. : 04.68.72.04.79 / 06.45.05.49.38 - Site internet : <https://www.forminprev.com> - e-mail : administratif@forminprev.com

SAS au capital de 2 000 € - N° Siret : 809 561 483 000 11 R.C.S. Carcassonne - N° TVA Intra. : FR13809561483 - Numéro de déclaration : 91110134611

Utilisation des moyens d'extinction
Mise en situation pratique :
Exercices pratiques selon le symbole d'habilitation

Méthodes pédagogiques

Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos,
exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos
locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives.

Moyens pédagogiques

Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des
résultats obtenus à l'évaluation

Qualification Intervenant·e·s

Consultant-Formateur en prévention des risques professionnels habilité H0V BR BC B2V Essai



Méthodes et modalités d'évaluation

Epreuve théorique QCM.
Epreuve pratique avec mises en situation.

Moyens à mettre en oeuvre

Accès aux armoires électrique du site

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact
avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine



Durée

21.00 Heures **3** Jours De 4 à 10 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures